

Grand Paris Express : la bonne mesure d'économie, c'est de prendre en compte le potentiel massif du vélo !

Sommée de réaliser des économies, la Société du Grand Paris (SGP) proposait à l'État de réduire la voilure sur le stationnement vélo dans les gares du futur Grand Paris Express. Une proposition écartée par la ministre des Transports, ce que saluent le Collectif Vélo Île-de-France et la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB). Mais nous appelons Elisabeth Borne et la SGP à aller beaucoup plus loin, en s'engageant sur la construction d'au moins 100 000 places de stationnement vélo.

"Il n'est pas question que le vélo serve de variable d'ajustement pour les gares du Grand Paris Express". Le Collectif Vélo Île-de-France et la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) se félicitent de la réaction hier sur Twitter de la ministre des Transports. Elle lève une partie de notre vive inquiétude née de la proposition de la Société du Grand Paris (SGP) d'économiser quelques millions sur son budget de 35 milliards d'euros au détriment du stationnement vélo.



Abonné

Il n'est pas question que le #vélo serve de variable d'ajustement pour les gares du #GrandParisExpress. Le vélo doit jouer tout son rôle dans les déplacements au quotidien, c'est le sens même de notre #PlanVelo qui renforce sa place autour des gares.

Dans une lettre au Premier ministre du 21 décembre 2018, Thierry Dallard le président du directoire de la SGP suggérait "la sortie des consignes à vélo des gares" ou leur "prise en charge par les promoteurs". Alors que les plans vélo national et francilien prévoient une forte augmentation de la pratique du vélo, **un tel recul aurait été incompréhensible.**

100 000 places de stationnement vélo

Le Collectif Vélo Île-de-France et la FUB appellent au contraire la ministre des Transports et la SGP à profiter pleinement du levier offert par le vélo pour améliorer la performance du futur super métro. Le volume initialement prévu de 10 000 places vélo est largement sous-dimensionné. Compte-tenu de l'objectif national de 9% de part modale vélo - dès 2024-

et de la fréquentation massive attendue du Grand Paris Express, **nous estimons le besoin à 100 000 emplacements vélo** (soit à peine 10% des entrants, contre 30% dans les Pays du Nord de l'Europe).

Construire systématiquement des parkings vélo pour chaque station, c'est l'assurance de réaliser de vraies économies ! Le rabattement vélo permet de réduire le besoin en stationnements voitures, qui ont un coût considérable (30 à 50 000 € par place). C'est aussi un gain majeur en termes de santé publique, le coût de la sédentarité avoisinant celui du tabagisme. Les déplacements à vélo favorisent également la réduction de la congestion sur les routes et engendrent une baisse de la pollution atmosphérique et sonore dont le niveau dépasse largement les seuils de l'OMS en Île-de-France. Rappelons enfin qu'avec le Grand Paris Express, 90% des habitants de l'Île-de-France seront à moins de 2 kilomètres d'une gare, soit à peine 10 minutes à vélo !

Pour que la solution vélo soit réellement attractive, la SGP ne doit pas se contenter du stationnement. Nous lui demandons également **d'aménager les abords des gares afin d'offrir aux voyageurs un accès sécurisé à vélo**. Les résultats du Baromètre des villes cyclables sont clairs : les Français sont prêts à se mettre au vélo, mais à condition qu'ils disposent d'un véritable "système vélo", à commencer par des infrastructures cyclables de qualité !

Contacts presse :

- Stein Van Oosteren – Porte-parole du Collectif Vélo IdF : 06 87 61 85 91, steinvanoosteren@hotmail.com
- Louis Belenfant - Coordinateur du Collectif Vélo Île-de-France : 07 68 82 62 17, louis.belenfant@mdb-idf.org
- Olivier Schneider – Président de la FUB : 06 16 09 12 29, o.schneider@fub.fr

À propos du Collectif Vélo Île-de-France :

Essonne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Yvelines... Tous les départements franciliens sont représentés dans cette nouvelle structure qui a vocation à devenir à un acteur essentiel du vélo en Île-de-France. Le Collectif regroupe une trentaine d'associations cyclistes, dont Mieux se Déplacer à Bicyclette (MDB), la Fédération pour les Circulations Douces en Essonne (FCDE), Paris en Selle, FAR à Vélo et le Réseau Vélo 78, pesant plus de 4 000 adhérents à l'échelle régionale. Ces structures se sont réunies pour porter une voix vélo unifiée en Île-de-France, et instaurer un dialogue régulier et constructif avec les institutions régionales.

À propos de la FUB :

La Fédération des Usagers de la Bicyclette regroupe 306 associations dans toute la France. Elle agit pour apporter des réponses concrètes aux préoccupations quotidiennes des cyclistes et promouvoir l'usage du vélo comme mode de déplacement quotidien, par la mise en réseau des associations locales, la concertation avec les pouvoirs publics, et des campagnes de communication grand public.